

LA FCPE, 1^{RE} ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

La FCPE est l'association des parents d'élèves de l'enseignement public la plus représentative. Elle compte plus de 280 000 adhérents, 55 000 élus dans les écoles, collèges, lycées. *Reconnue d'utilité publique, la FCPE fonctionne grâce à ses bénévoles.*

➤ La FCPE met au cœur de son projet éducatif la défense de l'école publique pour qu'elle demeure la priorité des pouvoirs publics.

➤ Adhérer à la FCPE, c'est être accompagné, agir collectivement, se former, s'informer et échanger...

LA FCPE, UNE FÉDÉRATION UTILE

2019

➤ Face aux irrégularités lors du bac 2019, la fédération met en place en urgence un standard téléphonique pour répondre aux questions des lycéens et de leurs parents.

2018

➤ Lancement de la plateforme de formation jaimemonecolepublique.fr conçue par la FCPE. Elle est destinée à tous les parents pour mieux comprendre le fonctionnement du système éducatif.

2016

➤ Obtention d'un véritable statut du parent délégué grâce à l'extension du congé de représentation aux parents n'exerçant pas d'activité professionnelle (décret 2016-1574). Ce congé s'applique aux parents élus siégeant dans les instances officielles (nationales, académiques ou départementales).

➤ Le droit d'accès de tous les enfants au service de restauration scolaire, que les parents travaillent ou non, est désormais inscrit au code de l'éducation.

L'ASSURANCE SCOLAIRE EST INDISPENSABLE

Pourquoi la FCPE recommande exclusivement la MAE ?

La MAE et la FCPE œuvrent depuis leur création à la défense et au rayonnement de l'enseignement public et de l'éducation laïque pour la réussite de tous les élèves.

Organisations de l'économie sociale et solidaire, partenaires depuis 1991, elles partagent les mêmes valeurs de laïcité, de démocratie, de solidarité et d'égalité.

La MAE, n°1 de l'assurance scolaire, protège tous les enfants, quoi qu'il arrive, sans logique de profit.

Adhérer sur www.mae.fr

FCPE 22 - CDPE des Côtes-d'Armor

Conseil Départemental des Parents d'Élèves

1, rue Théodule Ribot

22000 SAINT-BRIEUC

Tél. 02 96 33 44 82

secretariat@fcpe22.bzh | www.fcpe22.bzh



Agissez pour le recyclage des papiers avec la FCPE et Ecofolio

Création graphique: studio Biblis Duroux | Imprimerie Vincent Tours

DEVENEZ UN PARENT FCPE !

Défendons nos enfants, fort comme on les aime.



La Revue des Parents

Tous les deux mois, une revue sur le système éducatif avec enquêtes, reportages, interviews et un encart départemental le cas échéant (6 numéros par an) 4 € pour les adhérents – 6 € pour les non-adhérents.

FCPE 22 - CDPE des Côtes-d'Armor

Conseil Départemental des Parents d'Élèves

1, rue Théodule Ribot

22000 SAINT-BRIEUC

Tél. 02 96 33 44 82 | secretariat@fcpe22.bzh | www.fcpe22.bzh

Bulletin



MON PREMIER ASSUREUR

au verso

POUR ADHÉRER 2 SOLUTIONS :

> PAR COURRIER

en renvoyant ce bulletin accompagné du règlement au conseil local ou à la FCPE départementale

> EN LIGNE

(adresse au recto)

Vous souhaitez recevoir la newsletter de la FCPE ?
Cochez cette case :

PARENT 1

Avez-vous déjà adhéré les années précédentes ?

oui non

Année scolaire 20__/20__

Conseil local de _____

Madame Monsieur NOM / PRÉNOM _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Mobile _____

Téléphone _____

Courriel _____

ENFANTS

NOM / PRÉNOM _____ Né(e) le _____

Établissement _____ Classe _____

Commune de l'établissement _____

NOM / PRÉNOM _____ Né(e) le _____

Établissement _____ Classe _____

Commune de l'établissement _____

NOM / PRÉNOM _____ Né(e) le _____

Établissement _____ Classe _____

Commune de l'établissement _____

NOM / PRÉNOM _____ Né(e) le _____

Établissement _____ Classe _____

Commune de l'établissement _____

JE REJOINS LA FCPE

Adhésion annuelle _____ 17,50€

Adhésion sans La Revue des Parents

Adhésion annuelle second parent _____ 6,00€

Abonnement à La Revue des Parents _____ 4,00€

Je cotise déjà auprès d'un conseil local,

Précisez lequel _____

Je ne verse que la part locale _____ 3,00€

Don au conseil local _____ €

Don au CDPE _____ €

Total à régler _____ €

Date et signature



POUR ADHÉRER 2 SOLUTIONS :

> PAR COURRIER

en renvoyant ce bulletin accompagné du règlement au conseil local ou à la FCPE départementale

> EN LIGNE

(adresse au recto)

Vous souhaitez recevoir la newsletter de la FCPE ?
Cochez cette case :

PARENT 2

Avez-vous déjà adhéré les années précédentes ?

oui non

Année scolaire 20__/20__

Conseil local de _____

Madame Monsieur NOM / PRÉNOM _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Mobile _____

Téléphone _____

Courriel _____

ENFANTS

NOM / PRÉNOM _____ Né(e) le _____

Établissement _____ Classe _____

Commune de l'établissement _____

NOM / PRÉNOM _____ Né(e) le _____

Établissement _____ Classe _____

Commune de l'établissement _____

NOM / PRÉNOM _____ Né(e) le _____

Établissement _____ Classe _____

Commune de l'établissement _____

NOM / PRÉNOM _____ Né(e) le _____

Établissement _____ Classe _____

Commune de l'établissement _____

JE REJOINS LA FCPE

Adhésion annuelle _____ 17,50€

Adhésion sans La Revue des Parents

Adhésion annuelle second parent _____ 6,00€

Abonnement à La Revue des Parents _____ 4,00€

Je cotise déjà auprès d'un conseil local,

Précisez lequel _____

Je ne verse que la part locale _____ 3,00€

Don au conseil local _____ €

Don au CDPE _____ €

Total à régler _____ €

Date et signature